

Pour le Conseil des ministres du lundi 3 juin 2019 le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (partie A, C et D) :

PARTIE A

Sur la proposition du ministre de l'Europe et des affaires étrangères :

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration francoallemandes.

Intervention de M. Heiko MAAS, ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

Sur la proposition :

- du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
 - du ministre de l'économie et des finances
 - de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports
- Ordonnance portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF.

PARTIE C - COMMUNICATIONS

Intervention de M. Heiko MAAS, ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

Communication du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire :

- La convention citoyenne sur la transition écologique.

PARTIE D - RÉSULTATS

Point présenté par :

- le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
 - la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports
- Les résultats de la réforme ferroviaire.

